

DEMANDE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

DU 2 AU 6 FÉVRIER 2026

PASSE-PARTOUT**MATERNELLE 4 ANS ET MATERNELLE 5 ANS****PRIMAIRE**

Les parents qui désirent inscrire leur enfant pour la **1^{re} FOIS** au Centre de services scolaire des Hauts-Cantons devront se présenter à l'école de leur arrondissement **SUR RENDEZ-VOUS**.

S'il s'agit d'une **RÉINSCRIPTION**, les parents pourront faire l'inscription en ligne durant la période d'inscription qui aura lieu du 2 au 6 février en utilisant l'adresse suivante : <https://portailparents.ca>

| Nom de l'école | Prise de rendez-vous : |
|---|---|
| ÉCOLE DU PARCHEMIN (côté couvent) (East Angus) Passe-Partout | 819 832-2477 Parchemin-couvent@csshc.gouv.qc.ca |
| ÉCOLE SAINT-CAMILLE (Cookshire) Passe-Partout | 819 875-5556 Saint-Camille@csshc.gouv.qc.ca |
| ÉCOLE SAINT-PAUL (Scotstown) | 819 832-1114 Saint-Paul@csshc.gouv.qc.ca |
| ÉCOLE DES TROIS-CANTONS (St-Isidore) | 819 875-5643 Des-trois-cantons@csshc.gouv.qc.ca |
| ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LORETTE (La Patrie) | 819 875-2149 Notre-dame-de-lorette@csshc.gouv.qc.ca |
| ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-PARADIS (Dudswell) | 819 832-1734 Notre-dame-du-paradis@csshc.gouv.qc.ca |
| ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR (Weedon) | 819 832-1983 Notre-dame-du-sacre-coeur@csshc.gouv.qc.ca |

L'organisation scolaire est assujettie aux *Règles relatives aux critères d'inscription des élèves dans les écoles du CSSHC*.

CONDITIONS D'ADMISSION

Passe-Partout ET Maternelle 4 ans

L'élève doit avoir atteint l'âge de 4 ans au 30 septembre 2026.

Maternelle 5 ans

L'élève doit avoir atteint l'âge de 5 ans au 30 septembre 2026.

DOCUMENTS REQUIS

Lors de l'inscription, les parents devront fournir à la direction d'école un **ORIGINAL (GRAND FORMAT)** du certificat de naissance de l'enfant

ET

1 preuve de résidence (par adresse de résidence) parmi les pièces suivantes :

PREUVES GOUVERNEMENTALES:

- Permis de conduire au Québec émis par la SAAQ;
- Compte de taxe scolaire ou municipale;
- Facture d'Hydro-Québec;
- Relevé d'impôts fonciers RL-4
- Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ);
- Avis de cotisation de Revenu Québec (RQ);
- Document provenant du gouvernement fédéral.

Ensemble, pour construire
la réussite